



**INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION (INPC)  
(Base 100 en 2014) – Mars 2019**

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) produit et publie tous les mois l'indice national des prix à la consommation. Cet indice base 100 en 2014, mesure l'évolution des prix à la consommation au plan national. Les indices sont de type Laspeyres et la principale source identifiée pour les pondérations est la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) de 2011. Le champ couvert par l'indice national des prix à la consommation est l'ensemble du pays découpé en zones écologiques/économiques, à savoir le Sud, le Nord, le Centre Nord, l'Ouest et le Centre Sud. Ces cinq zones sont représentées respectivement par Kolda, Saint Louis, Diourbel, Dakar et Kaolack. La collecte des prix se fait dans les capitales de ces régions. L'INPC est publié selon la classification des fonctions de consommation des ménages à 12 fonctions (COICOP<sup>1</sup>). Et la méthodologie de calcul est commune aux huit pays de l'UEMOA.

L'Indice National des Prix à la Consommation du mois de mars 2019 s'est replié de 0,4% comparé à celui du mois précédent, sous l'effet essentiellement d'une diminution des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », des « articles d'habillement et chaussures », ainsi que des services de « communication ». En variation annuelle<sup>2</sup>, les prix à la consommation ont progressé de 0,7%. Le rapport des prix moyens des trois premiers mois de 2019 sur ceux de 2018 laisse apparaître une progression de 0,5%.

Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont baissé de 1,0% au cours du mois de mars 2019. Cette évolution résulte de celle des prix des légumes frais en fruits ou racines (-7,0%), des poissons frais (-4,9%) et des autres fruits frais (-3,0%). En outre, la contraction des prix des tubercules et plantains (-5,3%) et des autres matières grasses (-1,4%) a contribué à la tendance baissière de ceux des produits alimentaires. Par rapport à la période correspondante en 2018, ils ont progressé de 1,0%.

Les prix des « articles d'habillement et chaussures » se sont contractés de 0,5%, en rapport avec le repli de ceux des chaussures d'enfants (-2,1%) et des vêtements de dessus d'hommes (-1,1%). En comparaison à leur niveau du mois de mars 2018, ils se sont accrus de 0,1%.

Les prix des services de « communication » se sont réduits de 0,4% comparés au mois précédent, en raison d'une diminution de ceux des services de la communication téléphonique (-0,6%) consécutive à la hausse des offres de promotion de crédit. Comparés à la période correspondante en 2018, ils se sont réduits de 1,6%.

Le fléchissement de 0,1% des prix des « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » est imputable à celui des prix de la bière (-2,8%) et des vins et boissons fermentées (-0,5%). En variation annuelle, ils ont été majorés de 14,0%.

<sup>1</sup> Nomenclature de classification (Classification of Individual consumption by Purpose), qui est structurée de façon emboîtée en fonctions, groupes, sous-groupes et postes.

<sup>2</sup> Variation entre les mêmes mois de deux années consécutives

Les prix des services de « **loisirs et culture** » ont reculé de 0,1% par rapport au mois précédent, en raison d'une minoration des prix des livres scolaires et autres livres (-0,9%) et des papeteries et imprimés divers (-0,1%). En comparaison au mois de mars 2018, ils se sont accrus de 1,7%.

Les prix des « **biens et services divers** » de même que ceux services de « **l'enseignement** » n'ont pas connu de variations sensibles en mars 2019. En variation annuelle, ils ont respectivement augmenté de 0,3% et 2,3%.

Les prix des « **meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer** » sont restés stables en rythme mensuel. En variation annuelle, ils ont progressé de 0,7%.

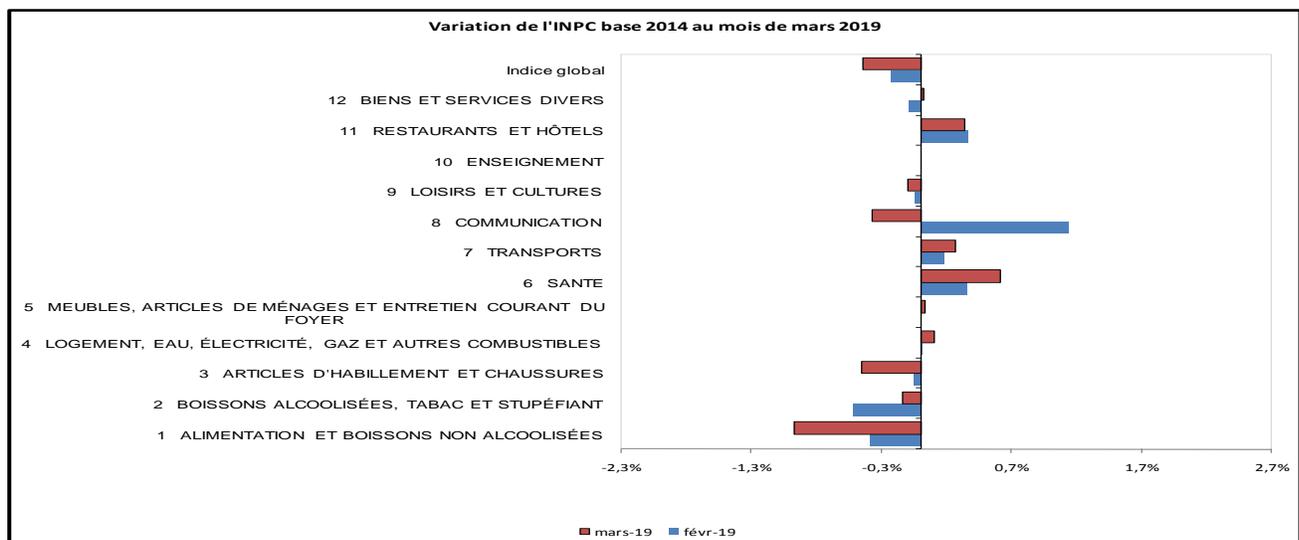
La hausse de 0,1% des prix des services de « **logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles** » est expliquée par le renchérissement des loyers effectifs des locataires et des sous-locataires (+0,5%) et des produits pour l'entretien et réparation courante (+0,5%). En comparaison à la période correspondante en 2018, ils ont crû de 1,0%.

Les prix des services des « **restaurants et hôtels** » ont augmenté de 0,3% au cours de la période sous revue, sous l'effet de l'accroissement des prix des restaurants, cafés et établissements similaires (+0,4%). En variation annuelle, ils se sont accrus de 1,2%.

L'appréciation de 0,3% des prix des biens et services de « **transports** » est attribuable à celle des prix des automobiles (+1,4%). En variation annuelle, ils ont augmenté de 0,3%.

Les biens et services de « **santé** » se sont renchérissés de 0,6%, par suite d'une hausse des prix des médicaments traditionnels (+2,4%) et des services de laboratoires et de radiologie (+3,0%). Rapportés au mois de mars 2018, ils se sont raffermis de 1,3%.

**L'inflation sous jacente<sup>3</sup> a reculé modérément de 0,1% en rythme mensuel et a augmenté de 0,6% en variation annuelle. Les prix des produits locaux ont diminué de 0,6%, au moment où ceux des produits importés sont restés constants au mois de mars 2019 comparativement au mois précédent. En variation annuelle, les prix des produits locaux et importés se sont appréciés respectivement de 0,7% et 0,6%.**

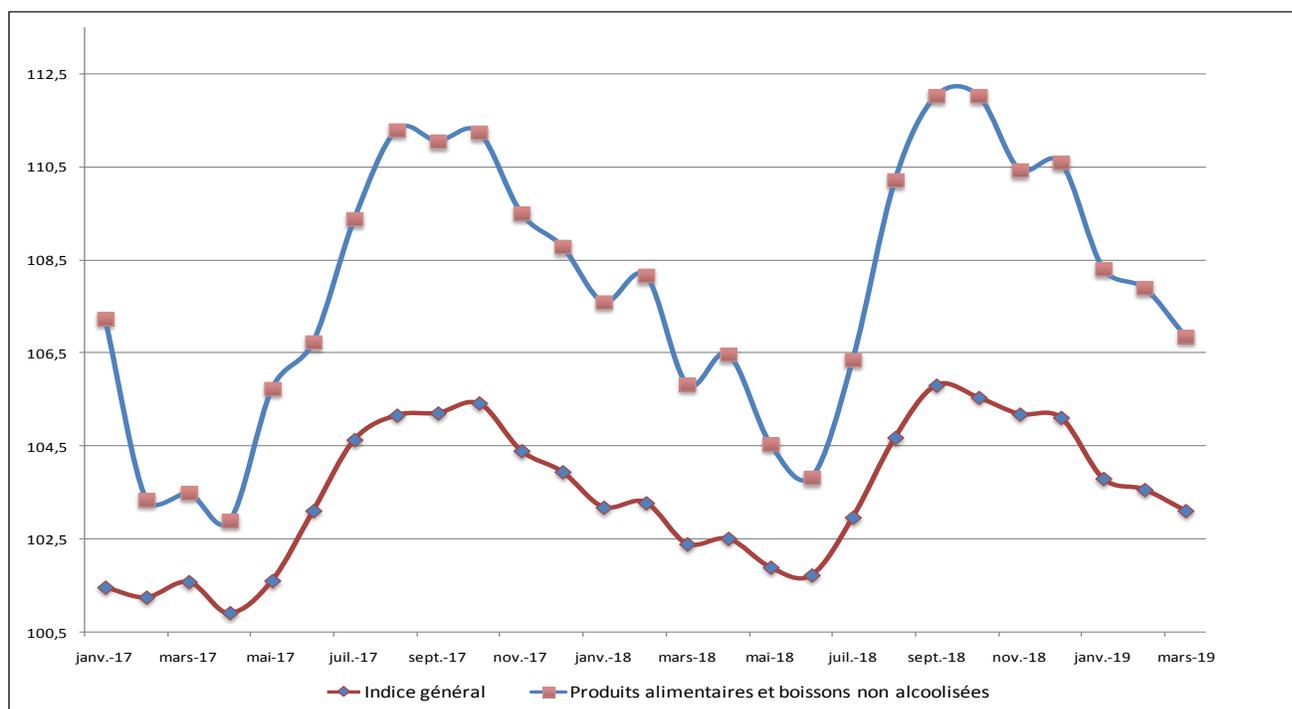


<sup>3</sup> Classification permettant de suivre le niveau de l'inflation qui serait obtenu en dehors des phénomènes perturbateurs que sont les produits saisonniers et les produits énergétiques.

**Tableau 1: Indice national des prix à la consommation base 100 en 2014**

Fonction dont postes	Pondération	Indices des prix pour le mois de					Variation sur		
		Mars-18	Déc.-18	Jan.-19	Fév.-19	Mars-19	1 mois	3 mois	12 mois
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>10000</b>	<b>102,4</b>	<b>105,1</b>	<b>103,8</b>	<b>103,6</b>	<b>103,1</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>0,7%</b>
1. Produits alimentaires et boissons non-alcoolisées	4964	105,8	110,6	108,3	107,9	106,9	-1,0%	-3,4%	1,0%
2. Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	49	100,3	112,3	115,1	114,5	114,3	-0,1%	1,8%	14,0%
3. Articles d'habillement et chaussures	730	101,2	102,0	101,8	101,8	101,3	-0,5%	-0,7%	0,1%
4. Logement, eau, gaz, électricité et combustibles	1204	97,3	98,1	98,2	98,2	98,3	0,1%	0,2%	1,0%
5. Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	502	103,2	103,9	103,9	103,9	103,9	0,0%	0,0%	0,7%
6. Santé	353	104,8	105,6	105,2	105,6	106,2	0,6%	0,6%	1,3%
7. Transports	563	98,0	97,7	97,8	97,9	98,2	0,3%	0,5%	0,3%
8. Communication	329	90,4	88,9	88,3	89,3	88,9	-0,4%	0,0%	-1,6%
9. Loisirs et culture	353	99,3	101,3	101,1	101,1	101,0	-0,1%	-0,3%	1,7%
10. Enseignement	194	105,3	107,7	107,7	107,7	107,7	0,0%	0,0%	2,3%
11. Restaurants et hôtels	376	102,2	102,4	102,7	103,0	103,4	0,3%	1,0%	1,2%
12. Biens et services divers	383	100,5	100,8	100,9	100,8	100,8	0,0%	0,0%	0,3%

Source : ANSD



**Tableau 2 : Indices des nomenclatures secondaires**

Libellés	Pondération	Indices des prix pour le mois de					Variation sur		
		Mars.-18	Déc.-18	Jan.-19	Fév.-19	Mars-19	1 mois	3 mois	12 mois
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>10000</b>	<b>102,4</b>	<b>105,1</b>	<b>103,8</b>	<b>103,6</b>	<b>103,1</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>0,7%</b>
Indice des "Produits frais"(PF)	<b>2530</b>	111,0	118,4	114,3	114,0	112,3	-1,5%	-5,1%	1,3%
Indice de l'Energie (E)	<b>612</b>	89,0	89,5	89,7	89,8	89,7	-0,1%	0,2%	0,8%
Indice Hors PF&E	<b>6858</b>	101,9	102,7	102,8	102,7	102,6	-0,1%	-0,1%	0,6%
Indice des Produits locaux	<b>6991</b>	104,5	107,6	106,0	105,9	105,2	-0,6%	-2,2%	0,7%
Indice des produits importés	<b>3009</b>	99,2	100,2	100,1	99,8	99,7	0,0%	-0,4%	0,6%
Indice des biens durables	<b>243</b>	104,6	106,9	106,5	106,8	107,1	0,3%	0,2%	2,5%
Indice des biens non durables	<b>5817</b>	104,8	108,5	107,0	106,6	105,8	-0,8%	-2,5%	1,0%
Indice des biens semi-durables	<b>1654</b>	99,2	99,9	99,7	99,7	99,6	-0,1%	-0,3%	0,4%
Indice des services	<b>2286</b>	101,8	102,1	102,0	102,2	102,3	0,1%	0,2%	0,5%
Indice primaire	<b>4076</b>	108,7	114,3	111,7	111,3	110,3	-0,9%	-3,5%	1,5%
Indice secondaire	<b>3638</b>	98,0	98,2	98,6	98,4	98,2	-0,2%	0,0%	0,2%
Indice tertiaire	<b>2286</b>	101,8	102,1	102,0	102,2	102,3	0,1%	0,2%	0,5%

Source : ANSD

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116  
Dakar RP - SENEGAL Tél. : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

**Directeur Général** : Babacar NDIR

**Directeur Général Adjoint** : Allé Nar DIOP

**Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale** : Mbaye FAYE

**Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles** : Maxime Bruno NAGNONHOU

**Rédacteur en Chef** : Baba NDIAYE

**Collaborateurs** : El Hadji Malick CISSE, Mor LO, Mariama FALL, Samba DIOP, Abou BA, Mamadou Diang BA, Thierno Ibrahima BARRY

**Distribution** : Division de la Diffusion, de la Documentation et des Relation avec les Usagers : El Hadji Malick GUEYE